

Séance du vendredi 15 décembre 2023

Date de la convocation: 13/12/2023

Membres en  
exercice : 14

Présents : 9

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Richard DETHYRE par Joël BOISSIERE, Thomas HOURLIER par Olivier MAGUET

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara LOUCHART

**Absents:**

**REINTEGRATION SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DANS LE BUDGET PRINCIPAL - (D 2023 200)**

Le Maire rappelle au Conseil municipal que l'appel à manifestation d'intérêt pour recruter un opérateur du futur site écotouristique a été infructueux. Il explique que la subvention de fonctionnement du budget principal vers le budget annexe écotourisme telle qu'elle avait été votée lors de l'adoption des budgets primitifs 2023 avait pour objectif partiel de couvrir les dépenses du bureau d'études relatives à l'opération de recrutement d'un opérateur (élaboration du DCE, consultation, analyse des offres, négociation du bail emphytéotique, etc.). La première partie de ces dépenses a effectivement été engagée pour permettre la consultation, mais l'opération étant par définition annulée en raison du caractère infructueux de la consultation, les autres dépenses deviennent sans objet et ne seront pas engagées.

Le Maire propose donc au Conseil municipal de réintégrer une partie de la subvention de fonctionnement au budget principal.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ACCEPTE de réintégrer la somme de 6 200 € du budget annexe écotourisme vers le budget principal, AUTORISE le Maire à accomplir tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Annick IENZER



Le Maire  
Olivier MAGUET

